

Le contingent SWISSCOY 18

Autor(en): **Roduit, Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348809>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le contingent SWISSCOY 18

Lt col EMG Nicolas Roduit

Commandant du contingent SWISSCOY 18

«Honneur - Professionnalisme - Humilité», telle est la devise qui a accompagné le contingent aussi bien durant la phase de formation en Suisse que pendant les 6 mois d'engagement opérationnel au Kosovo.

La phase d'instruction ciblée sur l'engagement «Fit for the Mission»

Après avoir réussi les 2 étapes du recrutement, chaque membre du contingent accomplit au centre d'instruction SWISSINT à Stans une formation ciblée sur l'engagement. La durée de cette dernière varie selon la fonction exercée par le militaire concerné, mais elle est de 12 semaines au maximum. L'instruction est dispensée par du personnel militaire ou civil de SWISSINT, du commandement des stages de formation internationaux, de la base logistique de l'Armée (BLA), de la formation d'application logistique (Foap log), du centre de compétences ABC, du quartier général, de la sécurité militaire et finalement des forces aériennes.

Cette formation a un caractère sélectif. Seuls les militaires, aussi bien de milice que professionnels, ayant passé avec succès les différentes étapes de sélection reçoivent un contrat de travail pour l'engagement dans le cadre de la Kosovo Force (KFOR). Ces étapes sont toutes les différentes instructions spécialisées, le sport, le comportement personnel et finalement le contrôle personnel de sécurité. Dans le cas présent, 6 militaires de tout rang se sont vu refuser leur engagement au Kosovo.

L'instruction des officiers, qui sont engagés aux échelons de bataillon respectivement de brigade (Task Force multinationale) sont formés, en anglais, par le commandement des stages de formation internationaux en matière d'interopérabilité mentale. Cette dernière comprend entre autre les processus de travail d'état-major de la KFOR, la maîtrise des abréviations OTAN et une connaissance approfondie du secteur d'engagement. Malheureusement, l'état-major du commandant national

du contingent (EM NCC) n'a pas été entraîné avec les autres officiers EM. Cet important manquement a déjà été corrigé pour les contingents suivants. Cela est essentiel, car les officiers de l'EM NCC sont, à quelques exceptions près, des soldats ou sous-officiers sans expérience EM recevant un grade d'officier technique. Par conséquent, la conduite de cet EM se fait plus par le biais du *Project Management* civil (rendu possible par les connaissances amenées par la milice) que par des activités de commandement purement militaires.

La phase *Fit for the Mission* garantit une instruction de base standardisée à chaque militaire du contingent. Elle est essentielle pour ceux qui n'ont jamais effectué un jour sous les drapeaux avant le recrutement pour la SWISSCOY. Seul un système basé sur une armée de milice permet une telle flexibilité.

L'engagement opérationnel au Kosovo

En dépit de la déclaration d'indépendance du Kosovo du 17.02.08, la résolution de l'ONU 1244 du 10.06.99 demeure la base juridique pour l'engagement de la KFOR.

La mission de la SWISSCOY consiste à fournir des prestations dans les domaines de l'infanterie, de la logistique, de la police militaire et du transport aérien au profit du bataillon d'engagement DULJE (MAN BN DULJE) [sous conduite autrichienne], de la Multinational Task Force South (MNTF(S)) [sous la conduite d'un général autrichien, le brigadier Robert Prader], de la Multinational Task Force MERCURY [sous conduite allemande] et finalement de l'ensemble de la KFOR [sous conduite française du général Xavier De Marnhac].

Pendant toute la durée de son engagement (03.04. - 02.10.08), le contingent 18 a rempli sa mission en faveur de la communauté internationale de manière fiable et à la pleine satisfaction de tous les partenaires.

La compagnie d'infanterie

Pour l'accomplissement tactique de la mission, cette unité est attribuée (OPCON^{1*}) au commandant du bataillon autrichien. Son engagement s'effectue selon des règles d'engagement clairement définies et sous respect des *National Caveats* ou limitations imposées par le gouvernement suisse.

Cette unité est composée de:

- 1 section de commandement,
- 2 sections d'infanterie.

La flexibilité et la mobilité de cette compagnie furent passablement mises à contribution. L'infanterie fut à 3 reprises engagées en dehors de son secteur d'engagement de la MNTF(S), soit au total plus de 5 semaines passées à renforcer nos partenaires suédois, finlandais, irlandais (MNTF(C)) et français (MNTF(N)). Ces engagements permettent de tester aussi bien l'interopérabilité matérielle que mentale du contingent et sont un facteur non-négligeable de motivation des fusiliers.

Cette année, cette unité a nouvellement été équipée d'un excellent matériel destiné au *Crowd and Riot Control* (CRC). Ce dernier accroît fortement la protection des soldats et la communication entre ceux-ci.

Dans le domaine CRC, la compagnie a pu activement s'entraîner à plusieurs reprises avec nos partenaires slovaques, français, suédois, allemands, autrichiens et finlandais. Grâce à l'appui inconditionnel du détachement aérien suisse, elle a pu participer à plusieurs reprises à des entraînements d'*Heli Boarding*.

La compagnie logistique

Cette unité *ad hoc* est constituée de différents détachements chargés de l'exploitation du camp CASABLANCA (CCB) à Suva Reka et de l'approvisionnement du contingent.

Cette compagnie est composée de :

- 1 détachement de ravitaillement et d'évacuation ;
- 1 MOVCON^{2**} ou section transmission ;
- 1 détachement de réparation ;
- 1 détachement d'approvisionnement en eau ;
- 1 détachement d'entretien du camp.

10 jours après son entrée en fonction, cette unité a été confrontée à une tâche supplémentaire nécessitant une flexibilité accrue. En effet, suite au retrait des Georgiens engagés pour la garde des camps allemands, elle a dû



assurer au pied levé et conjointement avec la compagnie EM autrichienne la garde du camp TOPLICANE (camp de base du détachement suisse de transport aérien) du 16.04.08 au 12.06.08. Cette nouvelle mission a requis une instruction d'urgence au service de garde, au menottage et au spray au poivre (RSG 2000).

Les détachements particuliers

En plus de ces 2 unités, il subsiste plusieurs parties nécessaires au fonctionnement du contingent:

- l'état-major du NCC ;
- la SWIC ou cellule de renseignement ;
- La NSE ou *National Support Element* (basée en Macédoine) ;
- une section de transport engagée (OPCON) au profit d'une unité logistique multinationale.

En outre, plusieurs détachements ont été attribués (OPCON):

- 2 pilotes, 3 mécaniciens et 2 *Super Puma* pour la TF MERCURY ;
- 4 officiers EM pour le HQ MNTF(S) ;
- 3 officiers EM pour le HQ MAN BN DULJE ;
- 2 infirmières pour l'hôpital de campagne allemand ;
- 10 policiers militaires pour la compagnie de police militaire multinationale ;
- 2 médecins et 8 infirmières pour l'infirmierie multinationale de CCB ;
- 3 cuisiniers pour la cuisine multinationale de CCB.

Le personnel

Le 18e contingent SWISSCOY comprenait 217 militaires dont 20 Romands, 3 Tessinois et 14 femmes suisses alémaniques.

Indépendamment de leur lieu de stationnement, tous les militaires suisses sont subordonnés au NCC. Ce contingent était uniquement composé de volontaires, aussi bien chez les miliciens que chez les 7 militaires de carrière. Tous ces militaires ont fourni une prestation remarquable, grâce à leur discipline, leur courage, leur flexibilité, leurs connaissances linguistiques mais aussi principalement

1 * OPCON ou *Operational Control*. Il s'agit d'octroyer une compétence de disposer du potentiel technique ou de combat d'une formation.

2 ** MOVCON ou *Movement Control*. Sa tâche principale est d'une part d'assurer le bon fonctionnement de tous les moyens de communication en possession de la SWISSCOY (téléphone, Internet, radio, satellite), mais également d'exploiter 24h/24 la centrale d'engagement des véhicules.



grâce aux connaissances techniques acquises par le biais de leur profession civile.

Les facteurs de motivation à participer à une opération de maintien de la paix (PSO) sont divers. Ils peuvent être de nature patriotique (accomplir un service particulier pour la Patrie), humanitaire (aider un autre pays à retrouver la paix), financier, humain (vivre une expérience personnelle différente de celles que l'on peut faire à la maison) ou bien tout simplement de conduire des militaires durant 6 mois dans des conditions bien plus contraignantes que celles vécues lors d'un cours de répétition de 3 semaines en Suisse.

Pour les militaires de carrière, cela est un aspect essentiel pour physiquement concrétiser le passage de la profession d'instructeur («enseignant en uniforme» sous Armée 95) à celle de militaire engagé à part entière comme conducteur d'hommes («Soldat de métier» sous A XXI). Cet aspect a gagné en importance depuis que le commandement supérieur de l'Armée a décidé en 2008 qu'un engagement opérationnel à l'étranger fait partie intégrante de la carrière d'un officier professionnel.

Les événements marquants

Politique. Dans le cadre de la prise de décision par le Parlement de prolonger le mandat de la SWISSCOY jusqu'à fin 2011, le contingent 18 a eu le plaisir d'accueillir une délégation de la commission de la politique extérieure

(CPE-N) et une délégation de la commission de la politique de sécurité (CPS-N).

National. Pour la cérémonie du 1er août, le CdA ai, le divisionnaire André Blattmann et Mme la conseillère nationale Christa Markwalder Bär ont honoré le contingent de leur présence. Il faut préciser que pour la première fois, cette célébration a été organisée conjointement avec la nouvelle ambassade suisse de Pristina.

International. Le COM KFOR, le général Xavier De Marnhac a fait un clin d'œil aux Suisses en partageant un repas avec eux au chalet suisse.

Plusieurs généraux et délégations étrangers sont venus visiter le contingent suisse afin d'observer ses performances.

La collaboration internationale. La collaboration ne s'est pas limitée aux militaires, mais s'est également étendue aux partenaires de différentes institutions étatiques ou internationales (ONU, OSCE, UNMIK). Dans les deux cas, elle a été excellente.

Diplomatique. Grâce au soutien des ambassadeurs suisses Nicole Wyrsh (Macédoine) et Lukas Beglinger (Kosovo) et à l'échange continu d'informations entre les 2 ambassades et le contingent, les intérêts suisses furent dûment représentés.

Suisse - Autriche. La collaboration avec les Autrichiens

fut optimale et très empreinte de collaboration amicale. Cette dernière s'est également illustrée pendant 6 mois par une garde d'honneur binationale au camp CASABLANCA.

Expériences de l'engagement

L'engagement SWISSCOY apporte des expériences précieuses qui sont profitables à l'ensemble de l'armée. Grâce aux engagements opérationnels à l'étranger, il est possible de tester et de contrôler pratiquement, immédiatement et pendant une longue durée les processus de conduite et EM de l'armée suisse. Les expériences ainsi réalisées ont montré que nos processus sont interopérables avec ceux de nos partenaires et garantissent l'exécution de la mission.

En tant que commandant du contingent 18 et qu'officier de carrière, je peux sincèrement dire que ce fut ma plus belle expérience de conduite d'une formation militaire mixte et parlant 4 langues nationales.

A mon humble avis, la fonction de NCC est la fonction la plus intéressante mais aussi une des plus exigeantes qu'un officier de carrière puisse rencontrer dans sa vie professionnelle. Elle permet de vivre quotidiennement une collaboration *Combined* (interétatique) et *Joint* (avec les forces aériennes et la police militaire). Elle offre également au NCC la possibilité de démontrer ses capacités linguistiques (principalement l'anglais), diplomatiques et relationnelles avec les différents partenaires internationaux.

Finalement, d'une part en poursuivant activement sa participation aux opérations de maintien de la Paix et, d'autre part, en rendant obligatoire un engagement opérationnel à l'étranger pour les militaires de carrière, l'Armée suisse ne peut que renforcer ses relations internationales et ainsi gagner en savoir et en crédibilité.

N.R.



Nouvelles brèves

Relève des cadres, instruction et ordre : trois points forts pour 2009

Berne, 31.12.2008 - Le divisionnaire André Blattmann, chef de l'Armée ad interim, a fixé trois domaines sur lesquels il entend mettre l'accent en 2009, à savoir la relève des cadres, l'instruction et l'ordre.

L'armée souhaite la bienvenue à son nouveau responsable politique, le Conseiller fédéral Ueli Maurer, à la tête du Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). L'armée fait bloc derrière le nouveau chef du Département et va tout mettre en oeuvre afin d'accomplir les missions qui lui incombent.

Concrètement, le divisionnaire André Blattmann, chef de l'Armée ad interim, a fixé trois domaines qui feront l'objet en priorité de son attention en 2009, à savoir la relève des cadres, l'instruction et l'ordre. Il l'a fait dans un message vidéo destiné aux militaires et aux collaborateurs du domaine de la Défense. La relève des cadres est la tâche la plus importante, cela est valable aussi bien pour les cadres de milice, les cadres militaires de carrière et les cadres de l'administration. Sur le plan de l'instruction, il importe de ménager les ressources dans les domaines du matériel et des munitions sans pour autant négliger l'intensité de l'instruction.

Enfin, un dernier point ne doit pas être oublié : dans l'ensemble de l'armée, chacun est responsable du maintien de l'ordre dans son domaine. Celui qui assume cette responsabilité doit prendre le temps nécessaire pour imposer le respect de l'ordre.

Environ deux tiers des munitions de poche ont été retirées

Berne, 08.01.2009 - En une année, l'Armée suisse a retiré 165'600 boîtes de munitions de poche. Cela correspond à près des deux tiers des munitions de poche en circulation. La totalité des munitions sera retirée d'ici à la fin de cette année.

Le retrait des munitions de poche au sein de l'Armée suisse se déroule comme prévu. Au 31 décembre 2008, 64% des 257'000 boîtes de munitions de poche ont été retournées au sein des centres logistiques de l'armée. 680 boîtes, soit 0,3% ont été annoncées comme perdues et 36 pertes ont fait l'objet d'un rapport de police. Le retrait des munitions de poche devrait être terminé à la fin 2009. D'ici là, les militaires ont la possibilité de rendre les munitions de poche lors d'un service militaire ou hors du service auprès d'un des 26 magasins de rétablissement de la Base logistique de l'armée. Les munitions de poche retirées sont utilisées au sein des écoles et des cours de l'armée pour l'instruction ordinaire au tir.

Lors de la session d'automne 2007, le Parlement avait mandaté le Conseil fédéral de retirer les munitions de poche au sein de l'Armée suisse. Dans une première phase, le commandement de l'armée avait stoppé en octobre 2007 la remise des munitions de poche. En janvier 2008, tous les militaires avaient reçu l'ordre de rendre leurs munitions de poche d'ici fin 2009 au plus tard. La possibilité de rendre simultanément d'autres munitions d'ordonnance n'a été que rarement employée jusqu'ici.

Après la fin 2009, une décision sera prise concernant la procédure à adopter dans le cas de munitions non retournées.

DDPS